



Informations communales

Bons de garde pour la période d'août 2026 à juillet 2027

Dès à présent, les parents domiciliés dans la commune de Saicourt peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour la période 2026/2027.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2026, la demande complète doit être déposée à l'administration municipale **jusqu'au 8 juillet 2026** au plus tard (en raison de la fermeture estivale de l'administration).

Veuillez si possible remplir la déclaration d'impôt avant de saisir les informations concernant votre situation financière. Vous pourrez en effet reprendre toutes les données nécessaires de la déclaration et les utiliser comme justificatifs dans la rubrique « documents ».

De plus amples informations au sujet de ce système sont disponibles sur www.be.ch/famille ou auprès du secrétariat municipal au 032 481 24 03.

Statistique des déchets 2025

Durant l'année 2025, nous avons récolté 297.70 tonnes (311.47 tonnes en 2024) de déchets pour un montant total de Fr. 31'693.60 (Fr. 35'626.80 en 2024), soit Fr. 106.46 (Fr. 114.38 en 2024) par habitant. Les déchets récoltés sont répartis de la façon suivante :

- 102.73 tonnes d'ordures ménagères (98.74 to en 2024)
- 13.50 tonnes d'encombrants (15.40 to en 2024)
- 17.10 tonnes de verres (16.84 to en 2024)
- 16.02 tonnes de papier (17.20 en 2024)
- 3.21 tonnes de balayage de routes (9.77 to en 2024)
- 5.56 tonnes de carton (5.46 to en 2024)
- 1.43 tonne d'aluminium/fer blanc (1.40 to en 2024)
- 134.94 tonnes de déchets compostables (143.04 to en 2024)
- 0.22 tonne de déchets matière plastique (0.44 to en 2024)
- 0 tonne de bois (0.96 to en 2024)
- 0 tonne de bois classe 4 (0.28 to en 2024)
- 1.316 tonne d'habits (0.655 to en 2024)
- 1.609 tonne de PET (1.566 to en 2024)

Vacances à la maison ? Avec le passeport découverte, l'été se transforme en aventure

Toutes les familles ne partent pas en vacances d'été – les possibilités de loisirs attrayantes à proximité sont d'autant plus importantes. Du 4 juillet au 9 août 2026, le passeport découverte offre aux enfants et jeunes de 6 à 16 ans une possibilité simple et économique de découvrir la région ou même des endroits un peu plus éloignés (« cantons Libero » : Soleure et Berne). Pour 50 francs, les enfants et les jeunes voyagent librement en train, bus, tram et bateau dans la région Libero et ont accès à plus de 100 offres de loisirs dans les cantons de Berne et de Soleure. De nombreuses offres sont gratuites ou proposées à prix réduit, elles vont du sport et des expériences dans la nature à des activités culturelles et de loisirs. Le passeport découverte permet une mobilité autonome, favorise les loisirs dans la région et décharge en même temps le budget familial. Les enfants et les jeunes possédant la Carte-Culture reçoivent le passeport gratuitement. Plus d'informations et commande : www.passeportdecouverte-berne.ch

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé le mercredi 10 juin 2026.

Fuet, le 10 juin 2026

Conseil municipal